Ville de Mont-Saint-Hilaire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément à la Loi sur les cités et villes, nous déposons aujourd'hui le rapport sur la situation financière 2022 de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

États financiers 2022

Au 31 décembre 2022, les activités financières se sont soldées avec un excédent de fonctionnement de l'administration locale de 1 955 084 $, un déficit des organismes contrôlés de 108 159 $ pour un excédent consolidé de 1 846 900 $.

Trois éléments importants ont permis à la Ville de Mont-Saint-Hilaire de réaliser des revenus supérieurs aux projections en 2022, soit 2,2 M$ engendrés par le contexte de surenchère dans le marché immobilier, 750 000 $ dus à la hausse des taux d'intérêt et 453 000 $ provenant de la vente de l'immeuble situé au 108, rue Provencher.

Au chapitre des dépenses, les revenus supplémentaires de droits de mutation ont permis d'effectuer un remboursement anticipé sur la dette à l'ensemble dont le refinancement était à son dernier terme de 5 ans pour 2,1 M$. Par ailleurs, les coûts réels pour 2022 concernant les dépenses de fonctionnement du Manoir Rouville-Campbell représentent une somme de 303 200 $ et des honoraires professionnels pour 64 200 $. Finalement, la réduction de dépenses ou le report de certaines d'entre elles ont permis de dégager près de 1 M$.

Utilisation du surplus

Les surplus sont répartis en fonction de la Politique de gestion des réserves financières et des surplus affectés (excédents accumulés), adoptée en mai 2022, et concernent uniquement le surplus de l'administration municipale de 1 955 084 $.

Une somme de 455 341 $ demeure dans le surplus non affecté afin que le surplus libre soit à 2 % du budget 2023, comme la politique de gestion des réserves financières et des surplus affectés (excédents accumulés) le prévoit.

C'est donc 1 499 743 $ du surplus annuel qui est redistribué, soit pour augmenter les surplus affectés, soit pour augmenter le fonds de roulement, soit pour injecter dans les réserves financières.

Les principaux éléments sont :

- 452 600 $, produit de la vente du 108, rue Provencher, attribués dans un surplus affecté en vue de futurs investissements à l'ancienne école Sacré-Cœur ;
- 369 330 $ pour augmenter, en parts égales, le surplus affecté pour le remboursement anticipé de la dette et le surplus affecté à de futurs projets d'investissements structurants ;
- 97 755 $ pour augmenter le surplus affecté dédié à la protection et à la mise en valeur du patrimoine immobilier ;
- 293 265 $ pour injecter des sommes additionnelles dans la réserve financière dédiée à la protection de milieux naturels ;
- 195 500 $ pour augmenter par règlement le capital autorisé du fonds de roulement.

Investissements

En 2022, un total de 54,2 M$ a été investi dans les immobilisations, dont 31,1 M$ associés au don du Manoir Rouville-Campbell (bâtiment, terrain et ameublement). De plus, 8,5 M$ ont été consacrés à l'expropriation des lots pour le nouveau site de neige usée, l'acquisition de lots dans les zones H-111 et H-114-2, dans les rues des Peupliers, des Chardonnerets ainsi que le remembrement de divers lots pour la protection des milieux naturels. Ce sont également 8,3 M$ qui ont été attribués pour les travaux de resurfaçage, la réfection des rues Saint-Jacques, Saint-Louis, Maricourt et Malo, le remplacement de l'aqueduc de la route 116 et du chemin Benoit, le site de neige usée et le muret de la rue Saint-Charles. Aussi, 5,7 M$ ont été alloués à la réfection du Centre aquatique. Pour compléter, 149 900 $ ont été consacrés à l'aménagement de parcs et 395 500 $ à l'acquisition de matériel et équipements.

Contrôle de la dette

Au 31 décembre 2022, la dette à l'ensemble se situe à 40,8 M$, soit une augmentation de 4 M$ par rapport à 2021.

Dette à l'ensemble (en millions de $)				
2018	2019	2020	2021	2022
42,0 M$	39,4 M$	31,9 M$	36,7 M$	40,8 M$

Les stratégies financières implantées par le conseil municipal permettent de contrôler la dette. Les années 2019-2020 ont été consacrées à la planification des projets et 2021-2022, à leur réalisation. À titre d'exemples : les acquisitions de lots, la construction du nouveau site de dépôt à neige, la rénovation du Centre aquatique, la réfection d'infrastructures sur plusieurs rues, comme planifiées dans les différents Programmes triennaux d'immobilisations.

À considérer pour 2023

Même si le rapport sur la situation financière de la Ville fait état d'un surplus en 2022, nous nous devons de demeurer prudents. Depuis le début de l'année, nous constatons un ralentissement notable dans le secteur immobilier et des impacts plus importants que budgétisés dans le coût de certains contrats dus à l'inflation et aux différents enjeux de pénurie de main-d'œuvre.

Rapport des vérificateurs externes pour les états financiers de 2022

La firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a procédé à l'audit des états financiers consolidés comprenant :

- l'état de la situation financière ;
- l'état des résultats ;
- l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) ;
- et l'état des flux de trésorerie au 31 décembre 2022.

Elle confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2022, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville villemsh.ca